



**HAL**  
open science

## De la confusion de l'ethnologue à la confusion des détenus

Léonore Le Caisne

► **To cite this version:**

Léonore Le Caisne. De la confusion de l'ethnologue à la confusion des détenus. Criminocorpus, revue hypermédia. Histoire de la justice, des crimes et des peines, 2020. <hal-03763997>

**HAL Id: hal-03763997**

**<https://hal.science/hal-03763997v1>**

Submitted on 5 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## De la confusion de l'ethnologue à la confusion des détenus

Une expérience ethnographique en maison centrale

Léonore Le Caisne

---



**Electronic version**

URL: <http://journals.openedition.org/criminocorpus/3527>

ISSN: 2108-6907

**Publisher**

Criminocorpus

Brought to you by École des hautes études en sciences sociales (EHESS)



**Electronic reference**

Léonore Le Caisne, « De la confusion de l'ethnologue à la confusion des détenus », *Criminocorpus* [Online], Prison et méthodes de recherche, Communications, Online since 30 June 2017, connection on 14 January 2020. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/3527>

---

This text was automatically generated on 14 January 2020.

Tous droits réservés

---

# De la confusion de l'ethnologue à la confusion des détenus

Une expérience ethnographique en maison centrale

Léonore Le Caisne

---

- 1 En prison comme ailleurs, accepter de se laisser aspirer par son terrain et de s'y perdre, et donc abandonner pour un temps la fameuse distance à son objet, gage d'une improbable « objectivité », a, pour l'ethnologue, une forte valeur heuristique. Non seulement cette expérience lui apprend ce qu'il est venu découvrir, mais c'est à partir de celle-ci qu'il construit son objet. C'est ce que je propose de montrer ici à partir d'une expérience d'un terrain ethnographique effectué pendant deux années en maison centrale, dans les années 1990, auprès de condamnés à de longues peines.<sup>1</sup> La confusion dans laquelle je me suis trouvée à un moment de mon enquête était étroitement liée à celle de la vie carcérale.

## La confusion de l'ethnologue

- 2 L'ethnologue ne part jamais avec une méthode préétablie, il construit sa méthode au fur et à mesure de son terrain. Il ne trouve d'ailleurs jamais sur son terrain ce qu'il était venu chercher ou ce qu'il s'attendait à trouver.
- 3 Après l'espèce d'euphorie mêlée de crainte qui accompagne souvent son arrivée sur place, le plaisir d'avoir réussi à approcher un univers nouveau et d'avoir trouvé la clef pour le pénétrer, la joie de vivre là une expérience passionnante, au bout de quelques mois, un sentiment d'abattement s'empare souvent de lui. Il est désemparé, il ne comprend plus rien. Ni ce qu'il voit, ni les gens qu'il rencontre, encore moins leurs propos. Il ne sait même plus vraiment ce qu'il fait là. Et quand il le sait encore (il est venu faire une recherche), il doute de pouvoir gagner son pari : comprendre un peu l'expérience que vivent les personnes qu'il est allé trouver, leurs représentations, leurs modes de sociabilité, etc.

- 4 Ce sentiment d'être perdu me semble être à la fois un moment inhérent à toute recherche et une modalité de la vie sociale observée, notamment en prison, qui n'est souvent rien d'autre qu'un grand désordre dans lequel l'ethnologue est lui-même pris : ses informateurs lui assignent une place, ou plutôt des places, auxquelles correspondent toujours un ou plusieurs types de discours, très souvent contradictoires entre eux<sup>2</sup>. Mais pour comprendre cela, il faut oser se confronter à ce désordre et surtout lutter contre la tentation, très forte, de considérer les contradictions comme le symptôme de l'échec de la recherche, et de faire disparaître ces contradictions, de les niveler pour les insérer dans une présentation d'une vie sociale limpide.

## Un moment de la recherche

### Perdue du fait de mes représentations

- 5 Pour ma part, je suis entrée à la maison centrale de Poissy pour ce travail de thèse avec un projet intellectuel au contenu incertain, mais des représentations du criminel plein la tête, représentations qui allaient me permettre de rencontrer les condamnés qui partageaient les mêmes : les stéréotypes des grands voyous que l'on trouve dans les romans policiers et les films de gangsters.
- 6 J'ai immédiatement cru avoir trouvé ce que je cherchais. Les condamnés étaient tels que je les imaginais : des hommes que le personnel devait étroitement surveiller, mettre en joue s'il leur prenait l'idée de quitter ce lieu. Des détenus qui marchaient la tête haute, aux délits et aux crimes conséquents, présentés tant par le personnel que par leurs codétenus, comme des « voyous ». Ils me parlaient de braquages, de règlements de compte, de l'importance de la « parole donnée »...
- 7 Avec la plupart, en tout cas avec ceux sur lesquels je portais mon attention, j'étais tellement prise dans ces représentations que je n'interrogeais pas les propos qu'ils m'adressaient, ni l'image qu'ils me donnaient d'eux. J'y adhérais les yeux fermés. Je ne m'interrogeais que sur les propos et les images de ceux que je soupçonnais vouloir s'identifier aux « vrais grands » que je pensais rencontrer : des condamnés plus chétifs, aux propos moins habiles, moins bien ficelés ; eux avaient commis, estimais-je, des crimes de moindre envergure.
- 8 Nous partagions en fait les mêmes représentations, mais nous n'en faisons pas le même usage, bien sûr. Moi, pour je ne sais quoi, et peu importe ici, eux, je l'ai compris beaucoup plus tard, tâchaient de survivre dans ce lieu d'emprisonnement. Puis, quelques mois avant la fin de mon travail de terrain, j'ai connu une période de grand flottement. J'étais perdue, complètement désarmée. Mes cahiers de notes, que je commençais à lire, ne me semblaient receler qu'un vaste fouillis de paroles et d'observations disparates.
- 9 J'étais peu à peu obligée de me rendre compte que ce « vrai » criminel que j'étais venue chercher, et derrière lequel je courais depuis tous ces mois, n'existait peut-être pas. Certes, les condamnés me racontaient de belles histoires de braquage. Certes, ils se présentaient comme des « voyous », avec tout ce qui va avec, l'évocation en détail de leur « mentalité », les règles de vie de la « voyoucratie », qui s'opposaient à celles du citoyen libre, etc. Mais, tous, dans les mêmes entretiens, me disaient en même temps n'être rien de tout ce qu'ils me racontaient. Ils évoquaient leurs échecs, leurs doutes, s'interrogeaient manifestement sur leur identité. Ces entretiens étaient extrêmement contradictoires. J'étais perdue, parce que si je voyais bien que les détenus eux-mêmes ne

croyaient pas réellement à ces représentations, pour ma part, je continuais à croire à ce à quoi eux-mêmes ne pouvaient pas complètement adhérer.

- 10 Ainsi, alors que j'avais espéré, et cru, recueillir des discours exceptionnels de gens non moins exceptionnels, une grande partie des propos rassemblés étaient finalement extrêmement banals et avaient été énoncés par des individus non moins ordinaires qui vivaient, certes, une expérience particulière. Ces représentations qui me plaisaient tant et d'où découlaient une partie des propos recueillis, étaient en fait communément partagées par les condamnés, les citoyens ordinaires (que je représentais en l'occurrence), les policiers, les « petits délinquants » libres, le personnel pénitentiaire et les sociologues<sup>3</sup>. Ce qu'il fallait alors prendre en compte, c'était l'efficacité singulière de ces représentations et des propos qui en étaient issus, dans le contexte spécifique où ils avaient été recueillis, c'est-à-dire dans le contexte d'enfermement.
- 11 Ces « grands voyous » que je croyais être des révoltés sociaux et qui se présentaient tels lorsqu'ils tentaient de justifier leur incarcération, m'apparaissaient aussi maintenant comme des experts de la morale la plus commune : s'ils vantaient les braquages, ils passaient aussi leur temps à juger les délits et les crimes des autres à partir de considérations extrêmement banales : « c'est pas bien de voler », « c'est encore pire de tuer », « si on vole, faut le faire aux riches », « il faut défendre les femmes et les enfants », etc. Dans mes notes, ces grands hommes apparaissaient maintenant comme des citoyens bêtement ordinaires.
- 12 J'étais aussi perdue, parce que je repérais les monceaux de contradictions qu'ils me servaient ou qu'ils m'avaient servis. Ces propos contradictoires venaient notamment de la place qu'ils m'assignaient, une place plurielle, qui changeait selon les périodes de mon terrain, selon qui je rencontrais (un « brave type », un « pointeur » c'est-à-dire un violeur), mais aussi selon le moment de l'interlocution.

### Les places plurielles et changeantes de l'ethnologue

- 13 D'une manière générale, le chercheur de terrain mène moins l'enquête qu'il n'est mené par elle. Comme l'écrit Alban Bensa, il « participe à la vie de ses hôtes moins comme le maître rusé de la situation, qui ferait mine de jouer à l'Indien tout en maintenant, caché mais vigilant, son quant-à-soi, que comme le pion fort peu averti d'une partie dont les tenants et aboutissants l'englobent et souvent le dépassent<sup>4</sup> ».
- 14 Ainsi, l'ethnologue n'occupe jamais la place de chercheur sur son terrain. Il occupe, d'abord, celle que lui assignent les gens rencontrés et le groupe dans son entier (qui n'est pas toujours la même), selon les messages qu'ils veulent lui transmettre et même les moments de l'interlocution avec chacun. Il est aussi toujours pris dans des réseaux et des enjeux qu'il ne comprend que petit à petit, le plus souvent même après avoir quitté son terrain.
- 15 D'une manière générale, j'ai été happée par les détenus. J'ai accepté de l'être, je me suis laissée faire, mais je ne savais pas où j'allais. Je ne me posais d'ailleurs pas la question. Je me suis laissé porter par mes rencontres. Je me suis aventurée dans les dédales des relations des détenus entre eux sans en connaître les modalités. Ceux qui ont demandé à discuter avec moi m'ont empêché de rencontrer les autres, que je n'avais plus le temps de voir. Et puis insidieusement et sans que je le sache ou le comprenne, certains s'attribuaient mon temps aux dépens des autres. Comme le souligne Patrick Williams,

« l'ethnologue se voit imposer la définition de son objet d'étude par ceux-là mêmes qui le constituent<sup>5</sup> ».

- 16 D'une manière générale, j'étais au croisement de plusieurs places : chercheur, proche du service social et donc de l'administration pénitentiaire, quelqu'un « de dehors », alliée du détenu le plus dangereux de l'établissement, femme, psychologue, « sexologue »... J'étais à la fois partout et nulle part, et donc difficilement identifiable.
- 17 Comme toujours dans la vie ordinaire, mes places variaient au gré des situations d'énonciation. Sauf que là, comme chacun des détenus, je tenais ces différentes places dans un même espace, et que je croyais encore que je n'en occupais qu'une : celle d'ethnologue.

### La découverte de conflits intimes

- 18 Enfin, l'espace de parole que ma présence avait ouvert était également spécifique en ce qu'il avait autorisé la découverte de conflits intimes, et avait mis au jour les contradictions de chacun. Les condamnés s'interrogeaient sur leur identité. Certains me demandèrent, après quelques entretiens, que je leur résume ce qu'ils m'avaient raconté, et que je leur dise ce que je pensais d'eux ou de leur avenir.
- 19 Ces places auxquelles ils me situaient et que je ne peux, moi, définir, se heurtèrent aussi à un moment ou à un autre à ma passivité, ce qui engendra des moments de doute et déclencha des conflits soudains chez les condamnés. Ainsi, au bout de quelques entretiens, plusieurs détenus remirent en cause nos relations. Ma réserve les déstabilisait. Certains dirent regretter le manque d'échanges : un détenu qui pourtant demandait et redemandait ces entretiens me dit : « Je te donne beaucoup, et toi tu ne donnes rien ! » Les condamnés se mirent à douter de mon identité. Ces pics de tension n'émanaient pas d'un doute général qui aurait pu gagner l'établissement à mon égard, mais bien, à chaque fois, d'un moment particulier de ma relation avec un condamné.
- 20 Je ne suis pas entrée dans la réalité de ces relations, mais je suis restée dans l'imaginaire. Je ne savais pas ce qui se jouait, mais j'en avais le pressentiment. Cette place à laquelle ils me situaient, j'ai accepté de l'occuper, je l'ai assumée. Elle m'a permis d'entendre la parole qui lui était liée. De toute évidence, le dilemme (à supposer bien sûr que j'ai eu conscience de ce qui se jouait entre nous sur le moment, ce qui n'était guère le cas) se présentait ainsi : ou j'acceptais de tenir cette place, ou je me retirais, quitte à revenir plus tard, avec une méthodologie nouvelle, en rencontrant par exemple les détenus dans un parloir, et donc pour recevoir un type de paroles et un seul, celui assujéti à ce lieu et aux gens qui s'y trouvent. Il s'agissait peut-être d'une place plus confortable, mais sans doute beaucoup moins riche.
- 21 J'étais donc perdue parce que je ne trouvais pas sur le terrain ce que j'étais venue chercher, parce que les condamnés m'assignaient des places différentes auxquelles correspondait à chaque fois un type de discours spécifique, mais également parce qu'en même temps que j'avais la naïveté de croire que je rencontrais de « grands voyous », de « grands hommes », j'avais aussi celle de croire recueillir sur le terrain – et de trouver après coup dans mes notes – une « parole vraie », qui aurait été une « parole d'information ». Une parole que je n'aurais pu atteindre qu'en entretenant des rapports privilégiés avec des détenus.

## Plusieurs paroles contradictoires

### Une parole vraie ?

- 22 Je pensais en effet que plus je réussirai à mettre en place des relations de confiance avec un condamné, plus « vraie » serait sa parole, et, plus généralement, meilleure serait ma compréhension de l'univers carcéral et de l'expérience individuelle de chacun. Ce qui était faux, bien entendu. Ou plutôt, ce qui était vrai. Mais cette expérience n'était pas à saisir dans le contenu des propos tenus, mais dans la manière de les tenir et de les agencer.
- 23 C'est pourtant cette parole « vraie » que je cherchais et que je ne trouvais pas dans mes notes de terrain (sur le moment, j'étais trop perdue pour penser et croire quoi que ce soit). Dans mes notes, aucune parole recueillie ne me semblait jamais être la « bonne », la « vraie ». Ça aurait été personnellement bien plus simple de croire l'avoir obtenue, mais une imposture pour ma recherche. Et pour cause ! Il n'y a pas une parole profonde à aller chercher, mais cinquante qui sont données immédiatement, ce qui a de quoi donner le vertige au néophyte ou au naïf. Mais ces cinquante paroles sont aussi vraies qu'elles sont superficielles et contradictoires. Elles sont superficielles et momentanées, comme le sont les positions des détenus.
- 24 S'il est impossible de généraliser et de trouver de grandes constantes, le contenu des entretiens a d'abord évolué au fur et à mesure de ma présence dans les lieux, alors que ma connaissance de l'institution et des uns et des autres s'affinait. Une partie des propos était contrainte par le moment de ma rencontre avec le condamné (la date de notre arrivée respective dans l'établissement), ma place ou non dans son réseau, et plus généralement par la place à laquelle il me situait (proche de l'administration ou proche des condamnés...), et enfin par la relation qu'il entretenait avec le personnel pénitentiaire et sa place dans la détention.
- 25 Aller discuter avec l'ethnologue venait toujours d'une démarche personnelle, courageuse – il fallait pouvoir tenir la discussion face à face, quatre heures durant parfois – mais aussi égoïste – il s'agissait de l'avoir pour soi tout seul –, ce qui ne favorisait guère la recommandation (sur laquelle comptent généralement beaucoup les ethnologues). Mais en même temps, dans ce monde clos où chacun s'observe, ces rencontres ne pouvaient pas être tenues secrètes : tout le monde savait qui discutait avec moi, quand, pendant combien de temps, et à quelle fréquence. D'une manière générale, l'espace de paroles que ma présence ouvrait était pris dans l'espace social et collectif de la détention.
- 26 La relation aux autres détenus avait ainsi une emprise importante sur le contenu des discours. Les propos des uns et des autres se croisaient. Dans la mesure où je rencontrais, ou croisais, des « copains » ou des « ennemis », des « bons gars » ou des « sales types », en tout cas des détenus qui entretenaient déjà entre eux certaines relations, j'eus rapidement des entretiens différents de ceux que j'avais pu avoir avec les condamnés rencontrés lors de mes premières semaines à l'établissement, lorsque je n'étais qu'associée à l'administration.
- 27 Rapidement, les condamnés eurent en effet intérêt à me donner d'eux l'image même qu'ils donnaient aux « collègues ». Beaucoup s'imaginaient que le « collègue » me racontait des « histoires », qu'il me présentait la meilleure image de lui, aussi craignaient-

ils de se dévoiler, risquant du même coup de me heurter par l'évocation d'actes qui auraient pu me sembler, trop ou pas assez barbares, face à ce qu'avaient pu me révéler les autres détenus. Un condamné s'exclama ainsi : « Beaucoup vous parlent comme je vous parle moi ? Ils disent tous des mensonges. Je suis sûr qu'ils se vantent ! »

- 28 Plus le doute sur mon éventuelle appartenance à l'administration s'éloignait, et plus les versions des détenus sur leur histoire divergeaient de celles de leurs dossiers pénaux. Plus je rencontrais des détenus en milieu ou en fin de peine, plus j'approchais la vie en détention, et plus je m'éloignais des parcours individuels phagocytés par de multiples réseaux. Plus je fréquentais les lieux et les hommes, plus il me semblait que je m'éloignais de la « vérité » après laquelle je courais avec beaucoup d'innocence. J'avais l'impression de tomber peu à peu dans un monde de folie où le faux-semblant régnait en maître. « Un monde tout à fait loufoque ! », comme le caractérisait un condamné.

### Parler pour se situer

- 29 Les propos, qui émanaient à la fois de ce qui devait se dire entre détenus et de ce qui pouvait m'être confié, s'opposaient aussi à ceux qu'ils avaient envie de me tenir à moi, en particulier. De ce fait, les discours se désarticulaient. Mais ces paroles contradictoires me permettaient au moins de prendre la mesure de la pluralité des discours que peut tenir, en détention, le même homme selon la situation d'interlocution.
- 30 Ici, comme dans la majorité des cas, les échanges de paroles n'étaient donc pas des échanges d'information. La parole n'était pas plus qu'ailleurs une transmission de savoirs. Elle valait moins pour son contenu que pour ce qu'elle disait de celui qui la tenait, – son expérience, sa position sociale, ses représentations –, et donc du même coup pour ce qu'elle disait du groupe, de son organisation sociale et de son système symbolique. Parler, c'est, en prison comme ailleurs, se situer, se montrer, tester l'autre, etc.
- 31 Bien entendu, si je ne comprenais plus rien, si j'étais désemparée, c'est également parce que les détenus étaient eux aussi complètement perdus. J'étais finalement autant perdue que les condamnés, mais pas pour les mêmes raisons, encore une fois. Moi, parce que je persistais à vouloir croire à ce qui se dérobaient sous mes yeux : une et une seule « parole vraie », la parole d'information, un monde social limpide, c'est-à-dire ordonné et facilement compréhensible pour qui prenait le temps de l'observer et de l'analyser. Eux, parce qu'ils vivaient une expérience qui ne leur permettait pas de se trouver.

## La confusion des détenus

- 32 Les détenus n'ont aucune chance de bien se débrouiller en détention. La prison les oblige à aller là où ils ne voulaient peut-être pas aller.
- 33 En les conduisant à s'interroger sur ce qu'ils sont et ce qu'ils étaient avant leur incarcération et leur crime, leur situation en détention expulse notamment les condamnés de toute place sûre, stable. Comme ils ne savent plus ce qu'ils étaient ni ce qu'ils sont aujourd'hui, ils prétendent avoir tout été à la fois.

## Les différents dispositifs dans lesquels les condamnés puisent leurs propos

- 34 Selon les situations d'interlocution et l'intérêt du moment, les détenus puisent d'abord leurs propos dans des dispositifs moraux différents : celui qui leur permet de vivre en promiscuité avec les détenus, et celui qui leur permet de sortir plus vite de prison.
- 35 Certes, comme l'écrit Jeanne Favret-Saada, « aucune culture, à aucun moment, n'est capable de fournir aux gens un jeu de préceptes qui soient pertinents pour toutes les situations qu'ils sont censés régler, dépourvus d'ambiguïté, cohérents entre eux, etc. Chaque culture se caractérise tout au plus par une tonalité morale (un ethos, comme disait Bateson) ou par plusieurs, selon l'étanchéité relative des groupes qui la constituent<sup>6</sup> ». Mais en prison, les préceptes moraux proviennent de plusieurs dispositifs opposés : celui des citoyens ordinaires (on rejette les infracteurs en tout genre), celui des condamnés (on vante ses crimes), celui de l'institution pénitentiaire et de son personnel (on regrette ses actes). Si l'élaboration morale est bien possible quand elle prend ses sources au sein même de chacun de ces dispositifs, elle devient pratiquement impossible quand il s'agit de valider des valeurs issues de dispositifs distincts.
- 36 Les condamnés puisent aussi l'explication de leur présence en prison dans différents registres (psychologique, médiatique, judiciaire, carcéral, pénitentiaire, sociologique, etc.). Registres qu'ils superposent les uns aux autres. Ce qui donne des discours parfaitement contradictoires, que l'on peut schématiser de la sorte : « Je suis un bandit, j'ai découvert ça en prison. Je suis différent depuis que je suis tout petit, ma mère disait que j'étais un petit sauvage, si j'avais pu aller à l'école, je serais devenu autre chose. J'ai envie d'une vie normale, avec un travail, une femme et des enfants, je ne suis bien que dans les braquages. Les gens qui travaillent s'amuse tous les week-ends, moi je m'éclate tous les jours. Je ne pourrais jamais tuer, si je tuais je ne pourrais pas me regarder dans une glace. Maintenant je pourrais tuer froidement, ça ne me ferait rien ! » Tout cela dans un même entretien. Ces contradictions, on les retrouve dans les propos de tous les condamnés.
- 37 Mais ce n'est pas parce qu'il s'agit de discours d'emprunt que ce ne sont pas des discours sincères, et ce n'est pas parce qu'il s'agit de propos contradictoires que les détenus ne croient pas à tous ces propos quand ils les énoncent. Il s'agit alors, pour l'ethnologue, de trouver un principe directeur pour l'engendrement du discours. Comme me le faisait encore remarquer Jeanne Favret-Saada, « les contenus importent moins que les mouvements de paquets discursifs en nombre limité, mais dans une extrême variété de situations d'interlocution. Dont l'interlocution entre "soi" et "soi", chacun des deux "soi" occupant des places distinctes<sup>7</sup>. »

## Processus identitaires

- 38 Ensuite, de nombreux processus identitaires ont cours en prison : mise en altérité de l'Autre détenu par l'attribution d'une identité (« braqueur », « violeur », « perpète », « voyou »...), alors que tous se voient en même temps imposer une identité par le personnel (réinsérable, pas réinsérable, digne de confiance ou non, etc.).
- 39 Les condamnés parlent et se présentent aussi différemment selon le moment où ils en sont de leur peine (en début ou à la fin), selon leur place dans la hiérarchie carcérale et

leurs rapports supposés à l'administration. Comme tous, ils sont contraints par l'image à donner, les rôles à jouer dans les différentes situations et qui s'opposent presque toujours : par exemple auprès de l'éducateur ou du directeur, ils regrettent leur acte et disent vouloir travailler à leur sortie, et dès qu'ils quittent leur bureau, ils courent vanter à leurs codétenus leur crime et ceux qu'ils commettront dès leur sortie.

## Deux catégories de contraintes pour les condamnés

- 40 Pour faire vite, on peut regrouper les contraintes que connaissent les condamnés à de longues peines dans deux catégories principales : l'obligation de vivre entre détenus, et le besoin de chacun de sortir de prison pour retrouver la société extérieure.
- 41 L'obligation de vivre ensemble les conduit, pour une question de survie collective, à s'attribuer une identité commune, à intégrer des valeurs morales collectives et à tenir des propos semblables sur leur « monde à part ». Parallèlement et pour une question de survie personnelle cette fois, le détenu doit se construire une identité qui le distingue de son voisin.
- 42 Le besoin de sortir de prison pour retrouver la société extérieure l'oblige à quitter l'identité collective pour s'approcher de celle que lui recommande d'adopter le personnel, et, individuellement cette fois, à perdre son identité judiciaire pour se hisser vers une identité conforme à celle du citoyen ordinaire.
- 43 Ainsi, pris dans la nécessité de vivre à l'intérieur de la prison tout en pensant à leur sortie, les détenus construisent et reconstruisent constamment leur identité, tantôt pour appartenir au collectif, au groupe des codétenus, tantôt pour se singulariser et s'afficher comme des hommes ordinaires alors même qu'ils ont commis un acte exceptionnel. Pris par des objectifs contradictoires – taire leurs crimes, mais aussi se présenter et dire qui ils sont... –, ils sont sans cesse obligés d'aménager leurs valeurs morales et leur identité.
- 44 Du fait de ses deux tâches contradictoires : la garde et la réinsertion, le personnel est lui-même pris dans la contrainte de devoir enfermer des individus qu'il lui faut en même temps assister en individualisant leur peine. Dès lors, il est lui aussi dans l'obligation de produire des identités multiples pour un même détenu : à la fois un homme dangereux à enfermer et un homme réinsérable à faire sortir de prison.
- 45 Les profils de « bonne conduite » sont ainsi absolument contradictoires selon que l'on se place du point de vue des codétenus ou du personnel. Alors qu'ils ne cessent pourtant de chercher la « bonne conduite », les condamnés comprennent qu'il n'y en pas. Ils sont contraints de sauter perpétuellement d'une position à une autre. Aucune stratégie adoptée ne peut être satisfaisante. Les unes après les autres, les représentations qu'ils ont d'eux-mêmes s'écroulent.
- 46 Ces contradictions et disjonctions, qui ôtent au détenu le sentiment de continuité et de cohérence de soi, ne sont donc pas dues à des questions d'ordre psychologique. Elles sont avant tout le produit des contraintes identitaires de leur position de détenus. Cette parcellisation des identités et des valeurs morales, dans un même espace et sous la surveillance de tous par tous, conduit alors le condamné à la perte de ses repères de continuité et de ressemblance, et du même coup au sentiment de ne pas pouvoir être « lui-même » en prison.
- 47 Contrairement à John Austin<sup>8</sup>, le détenu considère en effet la parole et les comportements comme constants et non éphémères. Il pense que la parole dite et les comportements

adoptés sont soit vrais, soit faux. Il ne les recontextualise pas. Et il ne les recontextualise pas parce qu'il est dans un espace délimité dont il ne peut s'échapper. Là, il est pourtant bien obligé de se rendre compte qu'aucune « parole vraie » ne peut être tenue en détention. Et puisqu'il n'est plus assuré de cette « vérité », il ne sait plus où il en est, comment il évolue ; il ne sait plus à quel groupe se référer, se vouer. Il est perdu. Comme l'écrit encore Jeanne Favret-Saada, « chacun fait, en prison, de façon répétée et dévastatrice, l'expérience de sa plasticité morale et psychique<sup>9</sup>. » Pourtant, et c'est là toute l'ambivalence de la situation des condamnés, cette plasticité morale et psychique, bien que dévastatrice, est absolument nécessaire à la survie morale et psychique des condamnés, car elle leur permet de ne pas exploser.

- 48 De mon côté, après cette première grande expérience d'ethnographie, je fis de la question de l'expérience de l'ethnographe sur le terrain, des places de chacun, des situations d'interlocution, et plus généralement de la relation d'enquête, une analyse indispensable à toute compréhension du terrain effectué et de l'objet d'étude.

---

## BIBLIOGRAPHY

AUSTIN John, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, (1970), 1991.

BENSA Alban, « De la micro-sociologie vers une anthropologie critique », in Jacques Revel dir., *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1996.

FAVRET-SAADA Jeanne publiée dans *Les morts, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard 1977.

FAVRET-SAADA Jeanne, « Conférence de Mme Jeanne Favret-Saada », *Annuaire EPHE, Section sciences religieuses*, 1996, 103, p. 127-133.

LE CAISNE Léonore, *Prison. Une ethnologue en centrale*, Paris, Odile Jacob, 2000.

LE CAISNE Léonore, « L'économie des valeurs distinction et classement en milieu carcéral », *L'Année sociologique*, 2004/2, vol. 54, p. 511-537.

WILLIAMS Patrick, *Les couleurs de l'invisible : Tsiganes dans la banlieue parisienne*, in Jacques Gutwirth et Colette Pétonnet (sous la dir.), *Les chemins de la ville*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1987, p. 52-72.

## NOTES

1. Je faisais connaissance des détenus dans leurs lieux de vie même, dans les cours de promenade et les salles d'activités. Je me déplaçais sans surveillant à mes côtés et rencontrais les détenus qui le désiraient et se manifestaient à moi. Une fois les présentations faites, nous prenions rendez-vous et nous nous retrouvions pour des entretiens qui pouvaient durer quatre heures dans un des bureaux du service social. J'ai ainsi rencontré à plusieurs reprises et pendant de longs mois une cinquantaine de condamnés. Parallèlement, dans les bureaux administratifs, j'étais accueillie par le service social et assistais aux différentes commissions des personnels. Cette recherche, qui

fit l'objet d'une thèse réalisée sous la direction de Jeanne Favret-Saada, a été publiée dans Léonore Le Caisne, *Prison. Une ethnologue en centrale*, Paris, Odile Jacob, 2000.

2. Sur la question des places assignées au chercheur sur son terrain, on peut se reporter l'étude de Jeanne Favret-Saada, *Les morts, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard 1977.

3. Dans leurs nombreuses recherches sur la prison, des années 1940 aux années 1970, les sociologues anglo-saxons ont décrit la population carcérale comme une « communauté particulière » et la prison comme le lieu d'une « sous-culture ». Les détenus partageraient ainsi un code de valeurs spécifiques et très fortement investies qui s'opposeraient aux valeurs communément admises dans la société globale, et dont les règles détermineraient le comportement de chacun envers les codétenus et le personnel. Sur cette question, on peut se reporter à Léonore Le Caisne, « L'économie des valeurs distinction et classement en milieu carcéral », *L'Année sociologique*, 2004/2, vol. 54, p. 511-537.

4. Alban Bensa, « De la micro-sociologie vers une anthropologie critique », in Jacques Revel dir., *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1996, p. 44.

5. Les couleurs de l'invisible : Tsiganes dans la banlieue parisienne, in Jacques Gutwirth et Colette Pétonnet (sous la dir.), *Les chemins de la ville*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, p.52-72, p.55.

6. Séminaire de l'EPHE, 7 février 1996, non publié.

7. Non publié.

8. John Austin, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, (1970), 1991.

9. *Conférence de Mme Jeanne Favret-Saada*, Annuaire EPHE, Section sciences religieuses, 1996, 103, p.129.

## ABSTRACTS

From a two-years ethnographic research in a prison for longer periods, in the 1990s, I propound to show an interest, for the researcher, in being gobbeld in their field investigation and getting lost in it, thus giving up for a while the researcher's famous distance to their object, key to unlikely "objectivity". Not only they will learn from this experience, finding out what they came to discover, but it will be the basis to build their object.

À partir de l'expérience d'un terrain ethnographique effectué pendant deux années en maison centrale, dans les années 1990, auprès de condamnés à de longues peines, je propose de montrer l'intérêt, pour le chercheur, d'accepter de se laisser aspirer par son terrain et de s'y perdre, et donc d'abandonner pour un temps la fameuse distance à son objet, gage d'une improbable « objectivité ». Non seulement cette expérience lui apprend ce qu'il est venu découvrir, mais c'est à partir de celle-ci qu'il construit son objet.

## INDEX

**Mots-clés:** prison, ethnographie, longue peine, méthode

**Keywords:** prison, ethnography, long sentence, method

## AUTHOR

### LÉONORE LE CAISNE

Léonore Le Caisne est anthropologue, chargée de recherche au CNRS, et membre de l'Institut Marcel Mauss (IMM), Centre d'Étude des Mouvements sociaux (CEMS). Elle a beaucoup travaillé sur l'expérience carcérale. Elle a notamment publié : *Prison. Une ethnologue en prison* Paris, Odile Jacob 2000 et *Avoir 16 ans à Fleury. Ethnographie d'un centre de jeunes détenus*, Paris, Seuil 2008. Elle a ensuite réalisé une recherche sur la pratique de l'inceste, publiée sous le titre : *Un inceste ordinaire. Et pourtant tout le monde savait*, Paris, Belin, coll. Anthropolis, 2014.